

## INFORMATION AUX FAMILLES ST-QUENTINOISES

### AIDES À L'INSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ SPORTIVE OU CULTURELLE ENFANTS

	ORIGINE	CONDITIONS	MONTANT DE L'AIDE	DÉMARCHE
<b>COMITÉ ENTREPRISE</b>	Entreprise	Etre salarié	Variable	Voir conditions CE
<b>PASS SPORT</b>	Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse	6-18 ans bénéficiaire de l'ARS Ou 6-20 ans bénéficiaire de l'AEEH Ou 16-30 ans bénéficiaire AAH	<b>50€</b> sur adhésion sportive ou licence, cumulable avec autres aides	Courrier du ministère envoyé à la famille mi-août 2023. Présenter courrier à l'association affiliée qui déduira 50 euros à l'inscription
<b>CARTE TATTOO ISÈRE</b>	Département	Collégiens du public ou privé isérois.  Carte gratuite à commander.  Carte valable sur toute la scolarité au collège.	<b>60 €</b> pour l'inscription à une activité sportive, culturelle ou artistique. Culture : Bonus de 60 € si QF < 1200 €	Info et demande en ligne sur <a href="http://www.isere.fr/carte-tattoo">www.isere.fr/carte-tattoo</a>
<b>PASS RÉGION AURA</b>	Région	Etre lycéen ou apprenti 16-25 ans	Pass sport ou culture Sport : <b>30€</b> sur licence sportive ou <b>60€</b> pour jeune en situation de handicap ou <b>60€</b> pour filles dans un club de self défense Culture : 5 places ciné, 30€ spectacles, gratuité musées, 15€ livres	Info et demande en ligne sur l'année sur <a href="http://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion">www.auvergnerhonealpes.fr/passregion</a>

Le CCAS soutient financièrement les familles domiciliées à St-Quentin-Fallavier, désirant inscrire leurs enfants à une activité de loisirs St-Quentinoise auprès d'une association sportive ou culturelle de la commune.

La participation du CCAS est calculée en fonction du quotient familial de la famille (le QF doit être inférieur ou égal à 1100€) **et après déduction de l'ensemble des aides possibles** (Pass sport, carte Tadoo, Pass Région Aura et Comité d'entreprise).

Elle est plafonnée à 250€/enfant et versée directement à l'association. La demande d'aide est à déposer auprès du CCAS à la Direction des Solidarités avant le **vendredi 13 octobre 2023**.

#### LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR :

- ✓ Attestation de paiement CAF des prestations du mois d'août 2023
- ✓ Attestation d'inscription précisant le cout de l'adhésion à l'activité
- ✓ La fiche de demande à retirer à la Direction des Solidarités, à la Maison des Habitants ou téléchargeable en ligne sur [www.st-quentin-fallavier.fr](http://www.st-quentin-fallavier.fr)

Les dossiers incomplets ou déposés hors délais ne seront pas étudiés.  
Renseignements à la Direction des Solidarités au 04 74 94 88 50

## AIDE A L'INSCRIPTION A UNE ACTIVITE SPORTIVE OU CULTURELLE ENFANTS

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS COMPLETS VENDREDI 13 OCTOBRE 2023

Vous pouvez solliciter l'aide pour une activité par enfant. Cette activité doit être proposée par une association St-Quentinoise

Je soussigné (e) .....

demeurant .....

Tél. (obligatoire) ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Sollicite une aide du C.C.A.S pour l'inscription de mon enfant

En acceptant le versement de cette aide, vous vous engagez à faire participer votre enfant régulièrement et tout au long de l'année à l'activité sportive et/ou culturelle à laquelle il est inscrit

Fait à .....le.....

Signature :

NOM	PRENOM	Date de naissance	Classe fréquentée	Activité	Coût total de l'activité